



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**CAP
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE**

SESSION 2011

EP1 – EPREUVE ECRITE

DOSSIER SUJET

	Session	2011	Facultatif : code	D508-ZM219
Examen et spécialité	CAP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE			
Intitulé de l'épreuve	EP 1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence			
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
SUJET		1 h 00	2	1/2

Savoirs	Questions	Question	Barème	Note
S1	Q1	Dans le cadre des institutions publiques françaises, qui détient : - le pouvoir législatif ? - le pouvoir exécutif ?	/4	
S1	Q2	Dans le cadre des institutions publiques françaises, quelle juridiction est chargée de régler les litiges d'intérêts privés entre les particuliers ?	/1	
S2	Q3	Dans le cadre de l'organisation de la sécurité française, quelles sont les différentes missions des sapeurs pompiers ?	/4	
S2	Q4	Dans le cadre de l'organisation de la sécurité française, quelles sont les missions de la Police Municipale et de quelle autorité dépend-elle ?	/5	
S3	Q5	Dans le cadre juridique d'exercice de la profession APS, à quelles catégories appartiennent les différents matériels cités ci-dessous ? - Armes blanches. - Armes de guerre. - Armes de collection. - Armes de chasse.	/4	
S4	Q6	Dans le cadre des techniques professionnelles, définir quatre objectifs de la ronde.	/4	
S4	Q7	Dans le cadre des techniques professionnelles, comment sont classés les différents ERP ? Donner deux exemples.	/6	
S4	Q8	Dans le cadre de la Protection de l'Environnement, citez quatre risques.	/4	
S5	Q9	Dans le cadre des techniques de communication écrite, quelle est l'utilité de la main courante ?	/3	
S6	Q10	Dans le cadre des risques électriques, quelle est l'objectif de la formation H0B0 pour le personnel et pour l'employeur ?	/5	

CAP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE	Rappel codage
EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence – EPREUVE ECRITE	2/2